

L'âge au décès indiqué sur les registres : Age réel ou non ?

Parution : Bordager 94 oct. 2009 Philippe Davase

Au cours de nos recherches d'ancêtres nous nous sommes tous demandés, un jour ou l'autre, lorsque nous avions un acte de décès avec l'âge indiqué, quelle période devait être consultée pour retrouver la naissance de l'individu. Un âge avancé pourrait paraître douteux à certaines époques où la moyenne d'âge n'était pas bien élevée.

L'âge inscrit sur un registre de décès n'est pas donné par le décédé mais habituellement par son entourage proche, quand il existe. Si on se base sur un a priori qui laisse supposer que nos ancêtres ne connaissaient pas leur âge auquel on ajoute le fait que ce n'est pas l'intéressé qui donne son âge à son propre décès, on peut très vite avoir un dérapage sur l'âge inscrit.

Qu'en est-il en réalité ? L'expérience est menée sur Sargé-lès-Le Mans.

Un relevé systématique des actes de Sargé a d'abord été effectué. Il a été suivi d'un rapprochement entre les actes de naissance et de décès. En ne conservant que les individus dont l'âge au décès est donné, on peut ensuite établir un écart entre deux âges, celui inscrit sur le registre et l'autre calculé entre les deux dates d'entrée et de sortie de vie.

Le rapprochement entre naissance et décès est bien entendu l'opération la plus délicate de cette expérience et des recoupements sont nécessaires. En cas de doute il doit être écarté. Sont également repoussés les individus nés hors Sargé, ceux décédés avant l'âge réel de 5 ans ainsi que ceux dont l'une ou l'autre date est incomplète.

Après toutes ces précautions, on dénombre un groupe de 962 individus que l'on organise en classes après distinction du critère qualitatif du sexe :

- Classes d'âge réel au décès : 5 à 9 ans, 10 à 19 ans, 20 à 29 ans, ... , 80 ans et plus.
- Classes d'année du décès : 1651 à 1700, 1701 à 1750, ... , 1851 à 1902.
- Classes d'écart entre l'âge inscrit sur registre et l'âge réel (âge inscrit moins l'âge réel) : -n à +n ans. Par exemple -2 recense les personnes dont l'écart d'âge va de -1,01 an à -2 ans.

On peut estimer que les écarts -1 et +1 correspondent à l'âge exact. On meurt rarement à sa date d'anniversaire et l'âge donné peut correspondre à son âge révolu comme à celui sur lequel « on va ». De plus cette règle permet de fortement atténuer la tendance que l'on peut avoir à annoncer un âge « rond », par exemple de dire d'une personne qu'elle a 45 ans plutôt que 44 ans. Un lissage sur les 2 ans entourant l'âge au registre ne met pas en évidence de pic sur un âge « rond » excepté toutefois pour 60 ans où l'amplitude nécessaire afin d'atténuer le biais serait de 58 à 62 ans.

Le tableau suivant recense le dénombrement des écarts en fonction des classes d'âge réel au décès et de l'année de décès. La notation mise en place « 12F-3+2/2/1 » signifie : 12 individus de sexe féminin dont l'écart se distribue sur une amplitude de -3 à +2 ans avec 2 individus ayant un écart inférieur à -1 et un autre un écart supérieur à +1. Il reste donc 9 personnes pour lesquelles l'âge inscrit sur le registre est exact.

	1651-1700	1701-1750	1751-1800	1801-1850	1851-1902
5 à 9 ans	11F-2+2/1/1 12M-1+1/0/0	17F-2+2/1/2 19M-1+1/0/0	22F-1+1/0/0 29M-2+1/1/0	15F-2+1/2/0 9M-1+1/0/0	8F-1+1/0/0 8M-1-1/0/0
10 à 19 ans	7F-3+1/1/0 6M-1+1/0/0	17F-2+2/1/3 15M-2+2/3/1	21F-2+2/2/2 12M-1+1/0/0	24F-3+1/4/0 13M-1+1/0/0	11F-1-1/0/0 10M-1-1/0/0
20 à 29 ans	2F-4-2/2/0 5M-3+1/2/0	6F-2+1/2/0 10M-3+1/4/0	16F-3+1/1/0 17M-6+2/4/1	11F-3+1/4/0 14M-2+1/2/0	21F-1+1/0/0 25M-1+1/0/0
30 à 39 ans		7F-3+6/4/1 5M-3+4/2/2	14F-5+2/3/2 8M-2+2/1/1	4F-1+1/0/0 7M-3+1/3/0	4F-1-1/0/0 5M-1-1/0/0
40 à 49 ans		9F-3+1/5/0 3M-1+1/0/0	11F-3+2/3/1 12M-2+1/2/0	8F-2-1/1/0 10M-2+1/1/0	5F-2+1/1/0 6M-1+1/0/0
50 à 59 ans		8F-3+5/3/2 7M-2+6/3/3	16F-5+7/2/7 13M-5+5/1/6	3F-1+2/0/1 13M-3+3/2/3	11F-1+1/0/0 16M-1+1/0/0
60 à 69 ans	1F +1/0/0	8F-2+6/1/5 16M-6+4/6/5	17F-4+4/2/6 16M-4+5/2/5	18F-2+6/4/2 17M-4+2/2/4	18F-2+2/1/1 21M-1+1/0/0
70 à 79 ans	1F +1/0/0	5F-3+6/1/3 8M-3+4/1/5	19F-5+6/5/9 21M-4+7/2/7	27F-3+5/4/9 24M-3+3/4/6	24F-2+1/2/0 21M-1+1/0/0
80 ans et plus	1F-2 /1/0		6F-2+9/1/2	2F+1+2/0/1	18F-1+2/0/1

		4M-1+2/0/2	5M-1+3/0/2	10M-3+9/1/4	16M-1+2/0/2
--	--	------------	------------	-------------	-------------

Ce tableau permet une première analyse qui n'est pas forcément applicable à toutes les paroisses :

Certaines classes d'années de décès (avant 1850) mettent en évidence des écarts, comme attendus. Sont-ils aussi nombreux qu'on pouvait l'imaginer ? L'amplitude est-elle si importante ?

Tout en gardant généralement les deux bornes de signe contraire, l'amplitude de l'écart entre les deux âges augmente avec l'âge au décès dans une proportion qui peut aller d'environ -7% à environ +10%.

Globalement, entre 1700 et 1850, on observe une évolution de la différence entre l'âge au registre et l'âge réel au fur et à mesure du vieillissement : Avant 50 ans on a tendance à rajeunir le décédé alors qu'au delà c'est l'inverse. Et ceci quel que soit le sexe.

Il serait maintenant intéressant d'effectuer la même étude sur l'âge au mariage où, cette fois-ci, ce sont les protagonistes qui annoncent leur âge.